Le 4 décembre 2017

Province de Québec Ville de Rimouski

Le LUNDI quatre décembre deux mille dix-sept, à une séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Rimouski tenue en la salle du conseil de l'hôtel de ville à 20 h 57, sur ajournement de la séance ordinaire tenue le quatre décembre 2017 à 20 h, sont présents :

Mesdames les conseillères Jennifer Murray, Cécilia Michaud et Virginie Proulx, messieurs les conseillers Sébastien Bolduc, Rodrigue Joncas, Jacques Lévesque, Grégory Thorez, Jocelyn Pelletier, Karol Francis, Simon St-Pierre et Dave Dumas formant quorum sous la présidence de Son Honneur le maire, monsieur Marc Parent.

Monsieur Claude Périnet, directeur général, madame Hélène Malenfant, assistante greffière, et monsieur Sylvain St-Pierre, directeur des ressources financières et trésorier, sont également présents.

PROCÈS-VERBAL

2017-12-1035

### APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

L'assistante greffière s'étant conformée aux dispositions de l'article 333 de la Loi sur les cités et villes (c. C-19) est dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 20 novembre 2017, à 20 h, sous réserve d'une correction à la résolution 2017-11-1015 afin de rectifier une erreur cléricale dans le nom de monsieur Olivier Riopel.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Virginie Proulx, appuyé par le conseiller Sébastien Bolduc et résolu à l'unanimité d'approuver dans ses forme et teneur le procès-verbal de la séance mentionnée au paragraphe précédent, ledit procès-verbal étant signé par le maire et contresigné par la greffière.

### **PROCLAMATION**

21E OPÉRATION TENDRE LA MAIN : ENSEMBLE POUR CONTRER LA VIOLENCE!

CONSIDÉRANT QUE du 25 novembre au 6 décembre 2017, l'AFEAS tient sa 21° campagne annuelle de sensibilisation contre la violence envers les femmes : l'Opération tendre la main (OTM);

CONSDÉRANT QUE durant cette campagne, les AFEAS locales et régionales invitent les Québécoises et les Québécois à porter le ruban blanc en forme de « V » inversé et à dire « Non à la violence! »:

CONSIDÉRANT QUE la violence envers les femmes et les filles concerne tout le monde et ne se limite pas à la violence physique. Elle peut être physique, psychologique, verbale, passer par le contrôle monétaire ou sexuel, et plus encore;

CONSIDÉRANT QUE l'Opération Tendre la main veut promouvoir des façons d'agir qui soient respectueuses des personnes dans les relations interpersonnelles ou professionnelles;

CONSIDÉRANT QUE la violence conjugale touche surtout les femmes. Elles ont, comparativement aux hommes, environ 4 fois plus de chances d'en être victimes;

CONSIDÉRANT QUE le quart des étudiantes seraient victimes d'agression sexuelle ou de tentative d'agression sexuelle;

CONSIDÉRANT QU'au Canada, une femme est tuée par son conjoint tous les six jours;

Je, Marc Parent, à titre de maire et au nom du conseil municipal de la Ville de Rimouski, appuie les actions entreprises par les membres de l'AFEAS dans le cadre de leur campagne annuelle de sensibilisation contre la violence envers les femmes. 2017-12-1035

DOSSIER(S) DE LA MAIRIE ET DU CONSEIL MUNICIPAL

2017-12-1036

NOMINATION - REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE RIMOUSKI - COMITÉ CONSULTATIF POUR LE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION FAVORISANT L'INTÉGRATION DES PERSONNES HANDICAPÉES

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cécilia Michaud, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Jacques Lévesque, à titre de représentant de la Ville de Rimouski au comité consultatif pour le suivi de la mise en oeuvre du Plan d'action favorisant l'intégration des personnes handicapées.

2017-12-1037

NOMINATION - REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE RIMOUSKI - COMITÉ FEMMES ET VILLE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jocelyn Pelletier, appuyé par la conseillère Virginie Proulx et résolu à l'unanimité de nommer madame Cécilia Michaud, à titre de représentante de la Ville de Rimouski au comité Femmes et Ville.

2017-12-1038

NOMINATION - REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE RIMOUSKI - SITE HISTORIQUE MARITIME DE LA POINTE-AU-PÈRE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Grégory Thorez, appuyé par le conseiller Karol Francis et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Jacques Lévesque, à titre de représentant de la Ville de Rimouski auprès du Site historique maritime de la Pointe-au-Père.

2017-12-1039

NOMINATION - REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE RIMOUSKI - CORPORATION DU MUSÉE RÉGIONAL DE RIMOUSKI INC.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Murray, appuyé par la conseillère Virginie Proulx et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Jocelyn Pelletier, à titre de représentant de la Ville de Rimouski à la Corporation du Musée régional de Rimouski inc.

2017-12-1040

NOMINATIONS - REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE RIMOUSKI - SOCIÉTÉ DE DIFFUSION DE SPECTACLES DE RIMOUSKI (SPECT'ART)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Dumas, appuyé par le conseiller Simon St-Pierre et résolu à l'unanimité de nommer madame Jennifer Murray et monsieur Rodrigue Joncas, à titre de représentants de la Ville de Rimouski à la Société de diffusion de spectacles de Rimouski (Spect'Art).

2017-12-1041

NOMINATION - REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE RIMOUSKI - COMITÉ SUR LE LOGEMENT

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jocelyn Pelletier, appuyé par le conseiller Karol Francis et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Simon St-Pierre, à titre de représentant de la Ville de Rimouski au comité sur le logement.

2017-12-1042

NOMINATION - REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE RIMOUSKI - CORPORATION DES MONUMENTS PUBLICS DE RIMOUSKI INC.

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Virginie Proulx, appuyé par le conseiller Rodrigue Joncas et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Karol Francis, à titre de représentant de la Ville de Rimouski à la Corporation des monuments publics de Rimouski inc.

2017-12-1043

NOMINATION - REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE RIMOUSKI - CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT DU PORT POLYVALENT DE RIMOUSKI-EST (MARINA)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Lévesque, appuyé par le conseiller Grégory Thorez et résolu à l'unanimité de nommer madame Cécilia Michaud, à titre de représentante de la Ville de Rimouski à la Corporation de développement du port polyvalent de Rimouski-Est (Marina).

2017-12-1044

NOMINATIONS - REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE RIMOUSKI - COMITÉ DE SÉCURITÉ PUBLIQUE DE LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jocelyn Pelletier, appuyé par la conseillère Virginie Proulx et résolu à l'unanimité de nommer messieurs Marc Parent, Jacques Lévesque, Grégory Thorez et Dave Dumas, à titre de représentants de la Ville de Rimouski au comité de sécurité publique de la MRC de Rimouski-Neigette.

2017-12-1045

NOMINATIONS - REPRÉSENTANTS DE LA VILLE DE RIMOUSKI - ORGANISME DES BASSINS VERSANTS DU NORD-EST DU BAS-SAINT-LAURENT

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Simon St-Pierre, appuyé par la conseillère Cécilia Michaud et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Dave Dumas, à titre de représentant de la Ville de Rimouski auprès de l'Organisme des bassins versants du nord-est du Bas-Saint-Laurent et monsieur Grégory Thorez à titre de substitut.

2017-12-1046

NOMINATION - REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE RIMOUSKI - MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE RIMOUSKI-NEIGETTE (MRC)

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Karol Francis, appuyé par la conseillère Virginie Proulx et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Marc Parent, maire, à titre de représentant de la Ville de Rimouski à la Municipalité régionale du comté de Rimouski-Neigette (MRC).

2017-12-1047

NOMINATION - COMITÉ CONSULTATIF RÉGIONAL EN SÉCURITÉ INCENDIE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Dumas, appuyé par la conseillère Jennifer Murray et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Marc Parent, maire, à titre de représentant de la Ville de Rimouski au comité consultatif régional en sécurité incendie.

2017-12-1048

NOMINATION - REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE RIMOUSKI - COMITÉ DU SUIVI DU PLAN DIRECTEUR DES PARCS ET ESPACES VERTS

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jocelyn Pelletier, appuyé par le conseiller Jacques Lévesque et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Sébastien Bolduc, à titre de représentant de la Ville de Rimouski au comité du suivi du plan directeur des parcs et espaces verts.

2017-12-1049

NOMINATION - REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE RIMOUSKI - COMITÉ CONSULTATIF AGRICOLE DE LA MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Simon St-Pierre, appuyé par le conseiller Sébastien Bolduc et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Grégory Thorez, à titre de représentant de la Ville de Rimouski au comité consultatif agricole de la MRC de Rimouski-Neigette.

2017-12-1050

NOMINATION - REPRÉSENTANT DE LA VILLE DE RIMOUSKI - COMITÉ DES AÎNÉS

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cécilia Michaud, appuyé par la conseillère Virginie Proulx et résolu à l'unanimité de nommer monsieur Jacques Lévesque, à titre de représentant de la Ville de Rimouski au comité des aînés.

DOSSIER(S) DU SERVICE GÉNIE ET ENVIRONNEMENT

2017-12-1051

AUTORISATION - PRO-ALGUE MARINE INC. - RÉCOLTE D'ALGUES

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Lévesque, appuyé par la conseillère Virginie Proulx et résolu à l'unanimité d'autoriser la compagnie Pro-Algue Marine inc. à récolter les algues échouées, de décembre 2017 à décembre 2020 inclusivement, sur les lots 2 966 668, 2 966 674, 2 966 646 et 2 966 652 du cadastre du Québec,

conditionnellement à ce que les lieux soient remis dans leur état initial après chaque récolte et que les travaux soient effectués conformément aux exigences du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) et de toute autre loi ou tout autre règlement provincial ou fédéral s'il y a lieu. Cette autorisation est révocable en tout temps.

#### 2017-12-1052

TERRAINS DE STATIONNEMENT PUBLIC ET STATIONNEMENTS SUR RUE – NOMBRE DE CASES EN LOCATION – REMPLACEMENT DE LA RÉSOLUTION 2016-10-853

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Joncas, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité de remplacer la résolution 2016-10-853 adoptée le 3 octobre 2016, et de fixer, conformément à l'article 19 du règlement 52-2002 sur le stationnement, le nombre de cases de stationnement pouvant faire l'objet d'une location sur une base mensuelle ou annuelle dans les terrains de stationnement public et les stationnements sur rue de la Ville de Rimouski, comme suit :

Désignation du stationnement	Nombre de cases en
	location
Saint-Germain Est (S-3)	40
Saint-Germain Ouest (S-4)	55
Parc de la Gare (S-5)	15
Parc de la Gare Est (S-15)	29
Avenue Belzile (S-6)	20
Place des Anciens combattants (S-8)	68
Ateliers Saint-Louis (S-9)	26
Rue Sainte-Marie (SR-1), entre Rouleau et Saint-Louis	16
Rue Saint-Germain Ouest (SR-2)	4
Rue de l'Évêché Est (SR-3)	8
Rue de l'Évêché Est (SR-7) section Est	54
Rue Sainte-Marie (SR-4), entre Saint-Louis et Cathédrale	11
Rue Jules-A.Brillant (SR-5)	7
Avenue de la Cathédrale (SR-9), entre Saint-Pierre et	10
Saint-Jean-Baptiste	

## DOSSIER(S) DU SERVICE DU GREFFE

2017-12-1053

AUTORISATION – LES CONSTRUCTIONS DES ÎLES INC. – STATIONNEMENT – RUE MELANSON

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Les Constructions des Îles inc. a obtenu de l'Office municipal d'habitation de Rimouski un contrat de rénovation des bâtiments situés aux 444 à 475, rue Melanson;

CONSIDÉRANT la demande de stationnement d'une remorque dans la rue Melanson pour servir lors des travaux de rénovation;

CONSIDÉRANT QU'il n'y a aucun espace disponible sur les terrains privés pour cet équipement;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rimouski prévoit une série de conditions que l'entrepreneur doit respecter;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Karol Francis, appuyé par le conseiller Simon St-Pierre et résolu à l'unanimité de permettre à la compagnie Les Constructions des Îles inc. de stationner une remorque dans la rue Melanson, en

façade ou à proximité des bâtiments situés aux 444 à 475, de ladite rue, pour la période du 1er novembre 2017 au 31 mai 2018. Il est entendu que l'entrepreneur sera responsable d'entretenir le pourtour de cet équipement pour la période hivernale et tenu de respecter toute autre condition imposée par la Ville.

DOSSIER(S) DU SERVICE DES LOISIRS, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

2017-12-1054

ENTENTE DE DÉVELOPPEMENT CULTUREL 2017 – VILLE DE RIMOUSKI ET MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DES COMMUNICATIONS (MCC) – OBJECTIF 4.8

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Jennifer Murray, appuyé par la conseillère Virginie Proulx et résolu à l'unanimité d'autoriser une subvention de 1 000 \$, payable en deux versements, à la Corporation des métiers d'art, dans le cadre de l'entente de développement culturel 2017 intervenue entre la Ville de Rimouski et le ministère de la Culture et des Communications, pour l'objectif 4.8 de l'année 2017.

2017-12-1055

SUBVENTION 2017 - LES PRODUCTIONS ONE UP

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jocelyn Pelletier, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité d'accorder à l'organisme Les Productions One Up une subvention, au montant de 500 \$, pour l'organisation du Underground Fest qui aura lieu à Rimouski, les 29 et 30 décembre 2017.

DOSSIER(S) DU SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES

2017-12-1056

EMBAUCHE – MONSIEUR JEAN-PHILIPPE APRIL – POSTE DE POMPIER À TEMPS PARTIEL

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Dave Dumas, appuyé par la conseillère Virginie Proulx et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche de monsieur Jean-Philippe April à titre de pompier à temps partiel selon le salaire et les conditions prévus à la convention collective des pompiers à temps partiel. L'embauche de monsieur April sera effective à une date à être déterminée par le directeur du Service de sécurité incendie.

2017-12-1057

EMBAUCHE - MADAME MYRIAM MARQUIS - POSTE DE BRIGADIER SCOLAIRE

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Grégory Thorez, appuyé par le conseiller Simon St-Pierre et résolu à l'unanimité d'autoriser l'embauche de madame Myriam Marquis au poste de brigadier scolaire selon le salaire et les conditions de travail prévus dans la résolution fixant les conditions de travail des brigadiers scolaires. L'embauche de madame Marquis sera effective à une date à être déterminée par l'adjointe administrative au Service de sécurité incendie.

## DOSSIER(S) DU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

2017-12-1058

AJOUT – CONTRAT – FOURNITURE DE SABLE CLASSE « A » – 164019 CANADA INC.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Simon St-Pierre, appuyé par le conseiller Jacques Lévesque et résolu à l'unanimité d'autoriser un ajout au contrat pour la fourniture de sable classe « A » (CG-14) auprès de la firme 164019 Canada Inc., au montant de 5 150 \$, taxes en sus.

2017-12-1059

### MAJORATION - TAUX POUR LE TRANSPORT DE LA NEIGE

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Cécilia Michaud, appuyé par le conseiller Sébastien Bolduc et résolu à l'unanimité d'approuver la majoration du taux alloué pour le transport de neige à être effectué par les camionneurs artisans et entrepreneurs privés, à 1,68 \$ le mètre cube, taxes en sus, à compter du 5 décembre 2017.

RÈGLEMENT(S)

PRÉSENTATION DE PROJET(S) DE RÈGLEMENT

PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 52-2002 SUR LE STATIONNEMENT

L'assistante greffière présente le projet de règlement en expliquant brièvement l'objet, la portée et le contenu de celui-ci.

PROJET DE RÈGLEMENT SUR L'IMPOSITION DES TAXES ET DES COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

L'assistante greffière présente le projet de règlement en expliquant brièvement l'objet, la portée et le contenu de celui-ci.

PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 606-2011 SUR LA TARIFICATION DES BIENS ET SERVICES

L'assistante greffière présente le projet de règlement en expliquant brièvement l'objet, la portée et le contenu de celui-ci.

PROJET DE RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 993-2017 SUR LA PRÉPARATION, LA COLLECTE ET LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

L'assistante greffière présente le projet de règlement en expliquant brièvement l'objet, la portée et le contenu de celui-ci.

## **AVIS DE PRÉSENTATION**

59-12-2017

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 52-2002 SUR LE STATIONNEMENT

AVIS DE PRÉSENTATION est donné par le conseiller Rodrigue Joncas qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera proposé l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement 52-2002 sur le stationnement afin de fusionner les cases en location des stationnements sur rue SR-6, SR-8, SR-10, SR-11 et une section de SR-9 à celles de SR-7.

60-12-2017

RÈGLEMENT SUR L'IMPOSITION DES TAXES ET DES COMPENSATIONS POUR L'EXERCICE FINANCIER 2018

AVIS DE PRÉSENTATION est donné par le conseiller Grégory Thorez qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera proposé l'adoption d'un règlement sur l'imposition des taxes et des compensations pour l'exercice financier 2018.

61-12-2017

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 606-2011 SUR LA TARIFICATION DES BIENS ET SERVICES

AVIS DE PRÉSENTATION est donné par la conseillère Cécilia Michaud qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera proposé l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement 606-2011 sur la tarification des biens et services.

62-12-2017

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT 993-2017 SUR LA PRÉPARATION, LA COLLECTE ET LA GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

AVIS DE PRÉSENTATION est donné par le conseiller Dave Dumas qu'à une séance ultérieure de ce conseil, il sera proposé l'adoption d'un règlement modifiant le Règlement 993-2017 sur la préparation, la collecte et la gestion des matières résiduelles.

ADOPTION DE RÈGLEMENT(S)

1043-2017

RÈGLEMENT AUTORISANT LA RÉNOVATION DE LA CASERNE 63 ET UN EMPRUNT DE 6 170 000 \$

Les dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19) ayant été respectées, il est proposé par le conseiller Rodrigue Joncas, appuyé par la conseillère Jennifer Murray et résolu à l'unanimité d'adopter le Règlement 1043-2017 autorisant la rénovation de la caserne 63 et un emprunt de 6 170 000 \$.

Copie dudit règlement est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

1044-2017

RÈGLEMENT AUTORISANT DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX, DE CONNAISSANCE DES INFRASTRUCTURES, DE RENOUVELLEMENT DE CONDUITES D'EAU POTABLE ET D'ÉGOUTS TECQ 2018

Les dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19) ayant été respectées, il est proposé par la conseillère Virginie Proulx, appuyé par le conseiller Jacques Lévesque et résolu à l'unanimité d'adopter le Règlement 1044-2017 autorisant des travaux de mise à niveau d'équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux, de connaissance des infrastructures, de renouvellement de conduites d'eau potable et d'égouts TECQ 2018 et un emprunt de 4 800 000 \$.

Copie dudit règlement est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

1045-2017

RÈGLEMENT AUTORISANT DES TRAVAUX DE MISE À NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS D'EAU POTABLE ET D'ASSAINISSEMENT DES EAUX TECQ 2018 DISTRICT SAINTE-BLANDINE/MONT-LEBEL ET UN EMPRUNT DE 700 000 \$

Les dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19) ayant été respectées, il est proposé par le conseiller Dave Dumas, appuyé par le conseiller Karol Francis et résolu à l'unanimité d'adopter le Règlement 1045-2017 autorisant des travaux de mise à niveau d'équipements d'eau potable et d'assainissement des eaux TECQ 2018 district Sainte-Blandine/Mont-Lebel et un emprunt de 700 000 \$.

Copie dudit règlement est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

1046-2017

RÈGLEMENT CONCERNANT L'IMPOSITION D'UNE TARIFICATION POUR LES SERVICES DE LOISIR, DE LA CULTURE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE

Les dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19) ayant été respectées, il est proposé par le conseiller Karol Francis, appuyé par le conseiller Simon St-Pierre et résolu à l'unanimité d'adopter le Règlement 1046-2017 concernant l'imposition d'une tarification pour les services de loisir, de la culture et de la vie communautaire.

Copie dudit règlement est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

1047-2017

RÈGLEMENT CONCERNANT L'EXPLOITATION DE L'AÉRODROME DE RIMOUSKI

Les dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19) ayant été respectées, il est proposé par la conseillère Cécilia Michaud, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité d'adopter le Règlement 1047-2017 concernant l'exploitation de l'aérodrome de Rimouski.

Copie dudit règlement est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

1048-2017

RÈGLEMENT SUR LE PROGRAMME RÉNOVATION QUÉBEC – VILLE DE RIMOUSKI - PROGRAMMATION 2017-2018

Les dispositions de l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (RLRQ c. C-19) ayant été respectées, il est proposé par la conseillère Cécilia Michaud, appuyé par la conseillère Jennifer Murray et résolu à l'unanimité d'adopter le Règlement 1048-2017 sur le programme Rénovation Québec – Ville de Rimouski – programmation 2017-2018.

Copie dudit règlement est annexée à la présente résolution pour en faire partie intégrante comme s'il était au long reproduit.

### **AFFAIRES NOUVELLES**

2017-12-1060

CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE – VILLE DE RIMOUSKI ET LE MINISTRE DE L'ÉDUCATION, DU LOISIR ET DU SPORT – PROGRAMME DE SOUTIEN POUR LE REMPLACEMENT OU LA MODIFICATION DES SYSTÈMES DE RÉFRIGÉRATION FONCTIONNANT AUX GAZ R-12 OU R-22

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Simon St-Pierre, appuyé par le conseiller Sébastien Bolduc et résolu à l'unanimité :

- d'accepter les termes de la convention d'aide financière à intervenir entre la Ville de Rimouski et le ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre du programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 : arénas et centre de curling;
- d'autoriser le directeur général adjoint, monsieur Guy Dionne, en remplacement de monsieur Vincent Tanguay, à signer ladite convention d'aide financière, pour et au nom de la Ville.

2017-12-1061

RECOMMANDATIONS – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME DE LA VILLE DE RIMOUSKI – RÉUNION DU 28 NOVEMBRE 2017

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jacques Lévesque, appuyé par le conseiller Karol Francis et résolu à l'unanimité d'approuver, à l'exclusion des demandes de dérogation mineure, les recommandations contenues au procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme de la Ville de Rimouski, tenue le 28 novembre 2017.

2017-12-1062

RÉTROCESSION – LOT 5 429 349 DU CADASTRE DU QUÉBEC – MONSIEUR MICHEL PINEAU

CONSIDÉRANT QUE la vente du lot 5 429 349 du cadastre du Québec à monsieur Michel Pineau a été autorisée par la résolution 2016-06-567;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michel Pineau a acquis le lot 5 429 349 du cadastre du Québec le 31 mai 2017;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Michel Pineau a informé la Ville en date du 25 octobre 2017 qu'il souhaitait que la Ville enclenche la procédure de rétrocession;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Rodrigue Joncas, appuyé par le conseiller Grégory Thorez et résolu à l'unanimité :

- de débuter la procédure de rétrocession du lot 5 429 349 du cadastre du Québec aux frais du propriétaire;
- d'informer monsieur Pineau qu'il peut mandater la firme de notaire de son choix afin de procéder à ladite rétrocession;
- d'autoriser la rétrocession du lot 5 429 349 du cadastre du Québec de monsieur Michel Pineau à la Ville de Rimouski, pour le prix de 77 087,70 \$ représentant 90% du prix payé par monsieur Pineau pour l'acquisition de ce terrain, conformément aux modalités de vente des terrains;
- d'autoriser le maire et la greffière à signer tous les documents nécessaires à la rétrocession, pour et au nom de la Ville.

2017-12-1063

VENTE DE TERRAIN – LOT 5 429 349 DU CADASTRE DU QUÉBEC – MADAME FRANCINE TURCOTTE ET MONSIEUR BERTRAND TUDEAU

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Jocelyn Pelletier, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité :

- d'autoriser la vente à madame Francine Turcotte et monsieur Bertrand Tudeau du lot 5 429 349 du cadastre du Québec, pour le prix de 85 653 \$, incluant un montant de 33 550 \$ à titre de paiement des infrastructures municipales, le tout selon les termes et conditions prévus à la promesse d'achat signée par madame Turcotte et monsieur Tudeau, le 21 novembre 2017;
- d'autoriser le maire et la greffière à signer l'acte de vente à intervenir, pour et au nom de la Ville.

2017-12-1064

SERVICES PROFESSIONNELS – PROGRAMME D'AIDE AUX EMPLOYÉS

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Virginie Proulx, appuyé par le conseiller Dave Dumas et résolu à l'unanimité d'accepter l'une des soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation pour les services professionnels – Programme d'aide aux employés, ouvertes le 15 novembre 2017, celle d'Optima Santé globale inc. étant non recevable, et autoriser l'octroi de ce contrat à Groupe Pro Santé inc. ayant obtenu le meilleur pointage final en fonction des critères établis au cahier des charges 2017-33, pour le prix total de 59 250 \$, taxes en sus, suivant les modalités de son offre en date du 10 novembre 2017, pour les années 2018, 2019 et 2020.

2017-12-1065

AFFECTATION – BUDGET D'OPÉRATION 2017 – RÉSERVE FINANCIÈRE – OPÉRATION DE DÉNEIGEMENT

CONSIDÉRANT l'insuffisance des crédits budgétaires pour l'enlèvement de la neige de l'année financière 2017;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Rimouski dispose d'une réserve pour pallier à cette situation;

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Karol Francis, appuyé par le conseiller Simon St-Pierre et résolu à l'unanimité d'affecter au budget d'opération 2017 un montant de 750 000 \$ en provenance de la réserve financière pour les opérations de déneigement.

2017-12-1066

NOMINATION – COMITÉ DE SUIVI ET D'OPTIMISATION EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MUNICIPALITÉ RÉGIONALE DE COMTÉ DE RIMOUSKI-NEIGETTE

CONSIDÉRANT les obligations légales en matière de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT la présence de trois services de sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Rimouski-Neigette : le service régional de la MRC, le service de la Ville de Rimouski et le service de la municipalité de Saint-Eugène-de-Ladrière;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Ville de Rimouski juge souhaitable que les trois services incendie puissent travailler ensemble de façon optimale;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Ville de Rimouski est d'avis qu'il est possible de progresser dans le processus d'optimisation en tenant compte des ressources internes des trois services et de s'adjoindre des ressources externes pour le volet légal et financier notamment;

CONSIDÉRANT QU'un comité de suivi et d'optimisation pourrait permettre de faire des recommandations aux instances décisionnelles relativement à la disposition des casernes et des équipements sur l'ensemble du territoire de la MRC de Rimouski-Neigette;

CONSIDÉRANT QU'une collaboration est prévue dans le projet d'entente intermunicipale établissant le plan d'entraide mutuelle entre le Service régional de sécurité incendie de la MRC (SRSI) et le Service de sécurité incendie de la Ville de Rimouski;

CONSIDÉRANT QUE les recommandations du comité de suivi et d'optimisation pourraient avoir un impact sur le niveau de service offert aux citoyens pour les services concernés;

CONSIDÉRANT QUE les recommandations du comité de suivi et d'optimisation pourraient avoir un impact sur de futures décisions budgétaires pour les services concernés;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité régionale de comté de Rimouski-Neigette a résolu à l'unanimité la création d'un comité de suivi et d'optimisation en sécurité incendie et nomme le directeur du service régional de sécurité incendie de la MRC comme représentant et invite la Ville de Rimouski et la municipalité de St-Eugène-de-Ladrière à nommer leur directeur du service de sécurité incendie respectif pour siéger sur ce comité, d'ici le 31 décembre 2017.

POUR CES MOTIFS, il est proposé par le conseiller Dave Dumas, appuyé par le conseiller Sébastien Bolduc et résolu à l'unanimité que la Ville de Rimouski nomme le directeur du Service de sécurité incendie, monsieur Jean-Sébastien Meunier, pour siéger au comité de suivi et d'optimisation en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté de Rimouski-Neigette.

## 2017-12-1067

# MAJORATION – COÛT DU CONTRAT D'ENTRETIEN – PHOTOCOPIEUR COULEUR – SERVICE DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Virginie Proulx, appuyé par le conseiller Simon St-Pierre et résolu à l'unanimité d'autoriser l'ajout d'un montant de 3 600 \$ au contrat actuel du copieur, octroyé par la résolution 2012-12-1210, afin de régulariser les frais excédentaires pour l'année 2017.

### 2017-12-1068

AJOUT – CONTRAT – RAPIÉÇAGE EN ENROBÉ BITUMINEUX PRÉPARÉ ET POSÉ À CHAUD DANS DIFFÉRENTES RUES – LES PAVAGES LAURENTIENS, DIVISION DE SINTRA INC.

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Rodrigue Joncas, appuyé par le conseiller Karol Francis et résolu à l'unanimité d'autoriser un ajout au contrat pour le rapiéçage en enrobé bitumineux préparé et posé à chaud dans différentes rues pour l'année 2017, auprès de la firme Les Pavages Laurentiens, Division de Sintra Inc., au montant de 36 285 \$, taxes en sus.

## DÉPÔT DE DOCUMENT(S)

# DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS FINANCIERS

L'assistante greffière dépose, conformément à l'article 357 de la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités, les déclarations des intérêts financiers de madame la conseillère Virginie Proulx et de messieurs les conseillers Sébastien Bolduc, Jacques Lévesque, Jocelyn Pelletier et Karol Francis, dûment remplies.

## PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - RÉSOLUTION 2017-11-1021

L'assistante greffière dépose un procès-verbal de correction signé par la greffière, en date du 28 novembre 2017, concernant la résolution 2017-11-1021 adoptée le 20 novembre 2017.

# PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION - AVIS DE PRÉSENTATION 54-11-2017

L'assistante greffière dépose un procès-verbal de correction signé par la greffière, en date du 30 novembre 2017, concernant l'avis de présentation 54-11-2017 donné le 20 novembre 2017.

### BORDEREAU NUMÉRO 19 - RAPPORT DES DÉBOURSÉS PAR OBJET

Le directeur des ressources financières et trésorier dépose un rapport des déboursés par objet pour la période se terminant le 30 novembre 2017.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Monsieur le maire, assisté à l'occasion par les fonctionnaires présents, répond aux questions qui lui sont adressées par certains citoyens.

LEVÉE DE LA SÉANCE	
Après avoir traité tous les sujets à 22 h 18.	l'ordre du jour, monsieur le maire lève la séance à
Marc Parent, maire	 Hélène Malenfant, assistante greffière